



HAL
open science

“ PARCE QUE LA-HAUT, JE SUIS BELLE ET FORTE ” UNE ETUDE DE LA PRATIQUE RECREATIVE DE LA POLE DANCE EN FRANCE

Marie Potvain

► **To cite this version:**

Marie Potvain. “ PARCE QUE LA-HAUT, JE SUIS BELLE ET FORTE ” UNE ETUDE DE LA PRATIQUE RECREATIVE DE LA POLE DANCE EN FRANCE. Cahiers de sociologie économique et culturelle, 2021. halshs-03278666

HAL Id: halshs-03278666

<https://shs.hal.science/halshs-03278666>

Submitted on 5 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Institut de Sociologie Economique et Culturelle

- Ce site web rassemble les articles des cahiers de sociologie économique et culturelle, une revue interdisciplinaire de sciences humaines et sociales. -

NUMÉROS

« PARCE QUE LA-HAUT, JE SUIS BELLE ET FORTE » UNE ETUDE DE LA PRATIQUE RECREATIVE DE LA POLE DANCE EN FRANCE.

Marie POTVAIN

Cet article vise à étudier une activité qui se développe surtout depuis les années 2010 en France : la *pole dance*. Depuis sa sortie des bars, cette activité envahit progressivement le domaine du loisir et du sport et pose question. Elle semble réactiver des stéréotypes de genre. Elle est pratiquée par une large majorité de femmes qui se reconnaissent pleinement dans cette catégorie et vont parfois en revendiquer l'appartenance, en s'identifiant selon des critères appartenant traditionnellement au féminin (Galibert, 2018; Welzer-Lang, 2017). Elles recombinent cet *être au féminin*, en travaillant parallèlement des attributs, souvent définis comme masculins tels la force, la détermination, la recherche de sensations fortes, le potentiel sexuel (Cogérino & Mansey, 2010). Dans l'environnement sociétal actuel, empreint de revendications féministes [1] et paradoxalement de retours en arrière sur certains acquis des femmes [2], la transformation en loisir et sport de cette activité est controversée. Réification ou prise de pouvoir, des questions planent autour de l'utilisation de cette barre, mais surtout du corps. Les *polers* [3] progressent dans cet entre-deux. Faut-il purger la pratique de son versant dit « *sexy* » en la transformant en activité physique « *pure* » ? Nonobstant, son aspect atypique attire : entre interdit et discrédit, ces femmes et ces hommes s'engagent dans une pratique qui leur permet de jouer avec les marges sociales. L'aspect sensuel fait l'objet d'un choix (Acéti, 2018) par exemple à travers la participation à des cours dédiés comme l'*exotic pole dance*. Mais parfois, il semble s'imposer de lui-même via l'interprétation des images diffusées auprès du public, notamment par l'intermédiaire des médias et du cinéma (Lewkowicz, 2020; Scafaria, 2019). Outre ces problématiques s'ajoute un ancrage dans une dynamique réactivant des débats sur les inégalités sociales et des débats féministes sur la réification des corps. Le développement de la *pole dance* en tant que loisir et sport sera ici étudié selon l'hypothèse d'un révélateur de problématiques portant sur le vécu contemporain du genre féminin dans la société occidentale. Sans se laisser emporter dans des formes d'essentialismes, nous nous appuyerons sur les notions de masculinité hégémonique (Connell, 1995) et de féminité hégémonique (Schippers, 2007). Chacune de ces places est déterminée par des caractéristiques propres : des comportements, des valeurs, des attributs et des rôles, socialement valorisés en fonction de l'adéquation avec l'un des deux sexes (Cogérino & Mansey, 2010) et qui définissent un idéal de genre. Masculinité et féminité hégémoniques vont être ici utilisés comme des outils analytiques, en gardant à l'esprit leurs formes non homogènes et plurielles, tendant à se recombinaison au fil du temps.

Cet article présente les résultats d'une enquête réalisée en 2019, majoritairement au sein d'une école de *pole dance* des Hauts-de-France mais aussi au sein de deux écoles de la région parisienne (Potvain, 2019). Cette étude se poursuit à ce jour. Elle s'appuie sur la base de quatorze entretiens

réalisés auprès de poleuses aux profils divers. Les entretiens étaient de type semi-directif ou libre. À cette étude intensive est venue s'adjoindre une étude extensive par questionnaire appelée *Pole Dance – Recueil d'Informations*. Cette enquête visait à renseigner le statut sociologique des pratiquantes mais aussi leurs motivations à pratiquer la pole dance. Le questionnaire a été diffusé via les réseaux sociaux pour une plus large visibilité, du fait de la présence massive des polers sur ces plateformes en ligne, notamment Facebook et Instagram et de leur intense activité. Cette enquête a permis de me forger une idée précise de la population pratiquant la pole dance en France. Elle a été réalisée en complément d'un travail d'observation participante, mais surtout de participation observante, demandant ma propre implication corporelle dans l'activité. Cet investissement a eu nécessairement un impact sur mon approche du terrain et sa compréhension. Les résultats sont ici présentés sous la forme de graphiques et sont calculés sur la base d'un panel de 696 répondants, tous des polers français dont 98.8% se déterminaient comme appartenant au genre féminin et 1.2% comme appartenant au genre masculin [4] Je parlerai donc majoritairement en termes féminins.

I. La pole dance, des clubs de striptease à la salle de fitness.

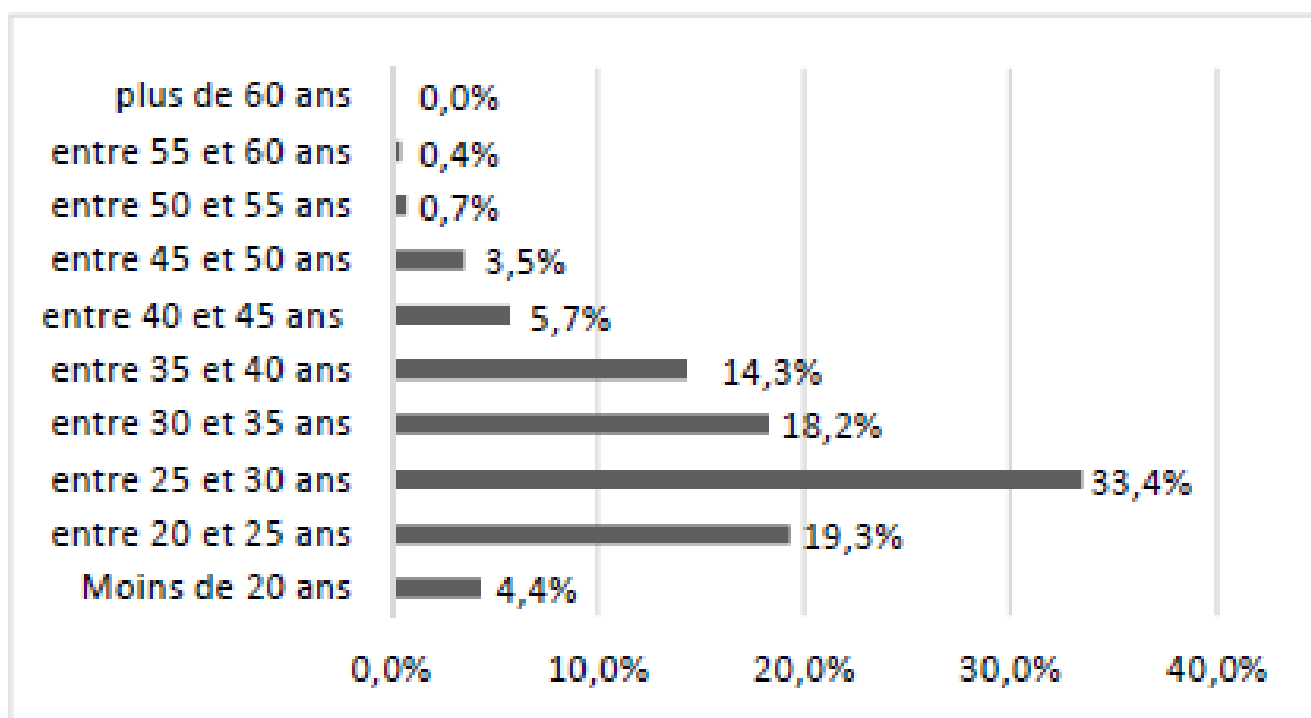
En 1994, Fawnia Mondey Dietrich, une danseuse exotique canadienne [5], devient la pionnière de la démocratisation de la pratique de la pole dance, en ouvrant la première école : *l'Exotic Dance Academy*. Elle réutilise les méthodes apprises en tant que poleuse-stripteaseuse et les enseigne au grand public. La pole dance commence ainsi à sortir des bars. Des écoles prônant son aspect ludique et ses propriétés sportives s'ouvrent à travers le Canada, les États-Unis, l'Australie puis le monde entier [6]. Cette pratique est dite récréative car elle incarne une forme de divertissement pour les participantes. En France, la première école naît en 2007 sous l'impulsion de Marianna Baum, qui elle aussi venait du domaine du striptease et du cabaret et s'est formée à la pole dance en Angleterre. Cette pratique se démocratise notamment en s'appuyant sur les bienfaits physiques qu'elle procure (tonifier et sculpter le corps), mais elle ne s'y limite pas, permettant également aux pratiquantes de cultiver leur sensualité. C'est à travers ce jeu d'attraction/répulsion, entre activité sportive et lascive, qu'évoluent les poleuses. Samantha Holland, dans son ouvrage sur le sujet propose de différencier deux façons de pratiquer la pole dance récréative. L'une s'inscrit dans le courant dominant. Plébiscitée, elle est considérée légitime car elle s'approche d'une forme de fitness. C'est la pratique la plus répandue et la plus sportive, faite de l'apprentissage de figures gymniques à la barre. L'autre est une forme en marge, controversée car elle serait plus proche de la pratique des clubs de striptease. Il s'agit de *l'exotic* (ou *exotic pole dance*) [7], plus chorégraphiée et moins acrobatique, elle joue sur un l'aspect érotique de la danse. Il existe, aujourd'hui des tensions au sein même de la communauté des polers entre ces deux types de pratiques, parfois considérées antagonistes. Pourtant, nombreux sont ceux qui font de la pole sous ses multiples formes, s'inspirant incessamment de divers styles de danses, de gymnastiques, dans un syncrétisme, permettant la création d'une discipline nouvelle, ou du moins renouvelée.

En France, la pole dance demeure fortement connotée et joue avec les frontières de la décence, laissant planer une aura de suspicion. Lorsque les corps évoluent sur la barre, il semble que la séparation entre le physique et le sensuel devienne presque impossible. La barre se suffirait à elle-même pour rappeler les espaces clos et capiteux aux effluves d'alcool et aux lumières stroboscopiques des clubs de stripteases ? Élément métonymique, elle enferme les corps dans une féminité performée, supputée [8] Nonobstant, elle revêt une dimension plus ludique, plus sportive. Elle gagne au fil du temps son statut d'activité physique (Acéti, 2018; Holland, 2010). Force, gainage, souplesse, elle permet un travail complet du corps. Les mouvements sont dansés, acrobatiques, sur et autour d'une

barre en métal qui peut tourner sur son axe ou rester fixe. Le jeu avec l'apesanteur lui donne un côté aérien, esthétique et même artistique. Tantôt proche de la danse, tantôt proche de la gymnastique, la pole dance se reconfigure en réutilisant les codes de diverses pratiques [9]. Elle s'institutionnalise par le biais de fédérations comme la FFD (Fédération Française de Danse) et à l'international par l'IPSF (*International Pole Sport Federation*) ou la POSA (*Pole Sport and Art World Federation*) qui coordonnent l'organisation de compétitions. Leur but est la reconnaissance et la diffusion de la discipline, son institutionnalisation et l'uniformisation des pratiques. Les fédérations œuvrent pour sa légitimation. Il est intéressant de pointer qu'afin de prétendre à une meilleure reconnaissance sociale, la pole dance, en sortant des bars et en devenant une activité initialement dédiée à la pratique de loisir pour les femmes, doit finalement se parer d'une forme sportive. Ceci participe d'une masculinisation partielle, le sport demeurant un fief de la virilité (Bohuon & Quin, 2012). Le féminin échouerait-il à se légitimer par lui-même ? Comme nous allons le voir, ce n'est pas nécessairement le cas. Il s'agirait plus d'une adjonction de caractères que d'appropriation par exclusion.

II. Qui sont les *polers* ?

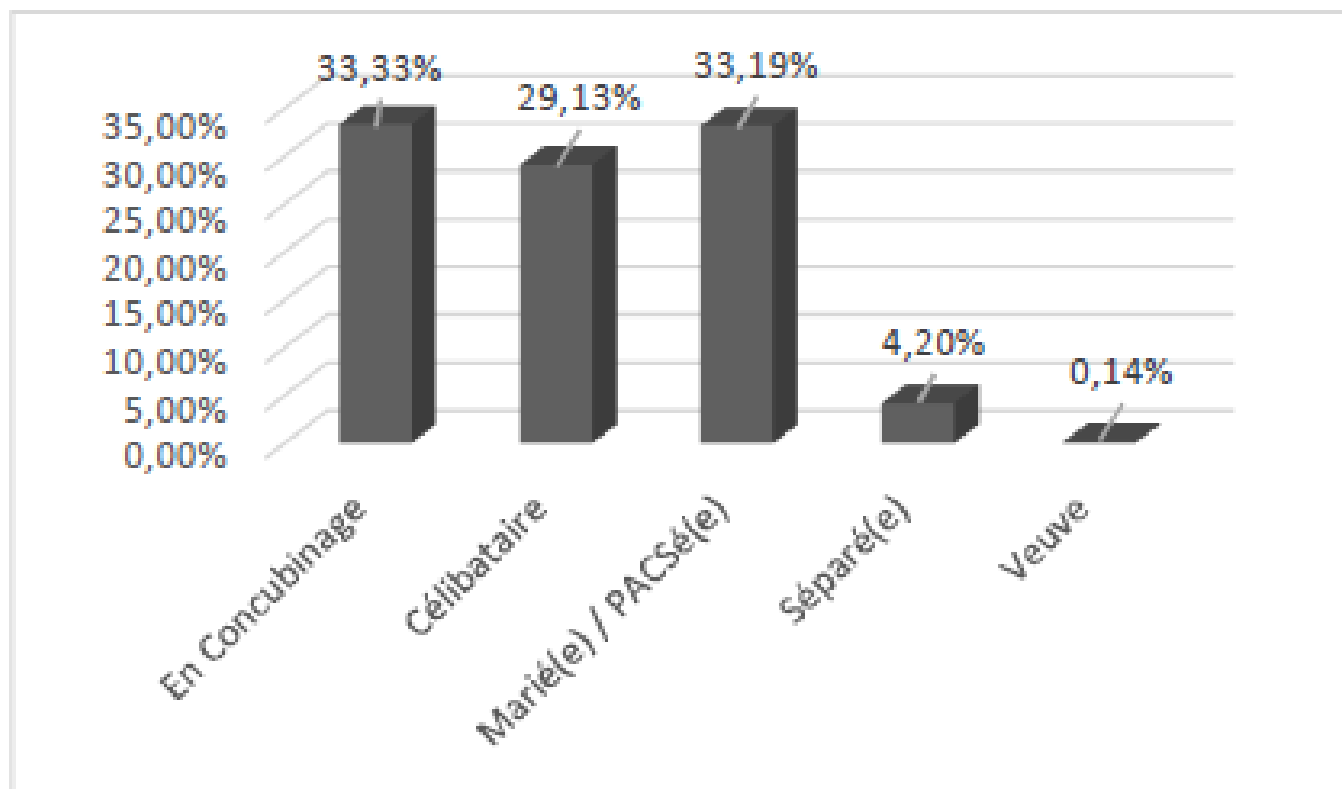
Je vais vous présenter ici plus amplement les résultats de l'enquête quantitative réalisée en 2019 afin de donner un paysage sociologique plus précis de la pratique et de comprendre qui s'y adonne.



Graphique 1 : Age des pratiquants de la pole dance (Questionnaire Pole Dance – Recueil d'informations, M. Potvain – 2019)

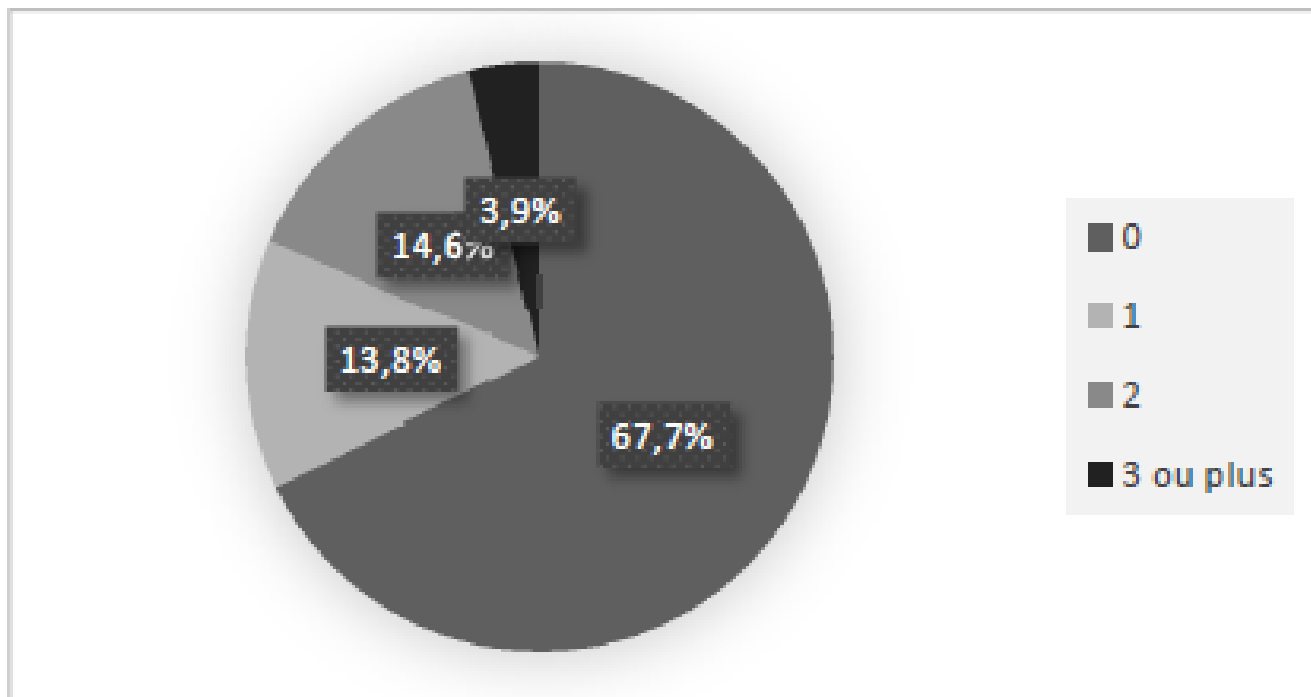
L'âge moyen des pratiquantes se situe entre 20 et 35 ans, représentant en effectifs cumulés 71% des enquêtées. Il est à noter que la poleuse la plus jeune de cette étude avait 16 ans et la plus âgée : 59 ans. La pole dance est une activité qui attire aussi les plus jeunes. Des cours spécifiques sont mis en place pour les adolescents mais ils s'axent plus précisément sur son versant sportif. Il n'existe pas, à ce jour, de cours d'*exotic pole dance* pour enfants. Comme en témoigne Iso, professeure de pole dance : « ça paraîtrait inapproprié pour les enfants de faire de l'*exotic*, mais de la pole, ce n'est pas choquant, au contraire. ». Cette ouverture aux générations plus jeunes témoigne de la volonté d'identifier la pole

dance à d'autres pratiques comme la gymnastique dont la performance est favorisée par une formation dès le plus jeune âge. Bien que la pratique par les enfants reste marginale, cette activité réunit une large gamme d'individus en termes d'âge, notamment chez les plus de 40 ans.



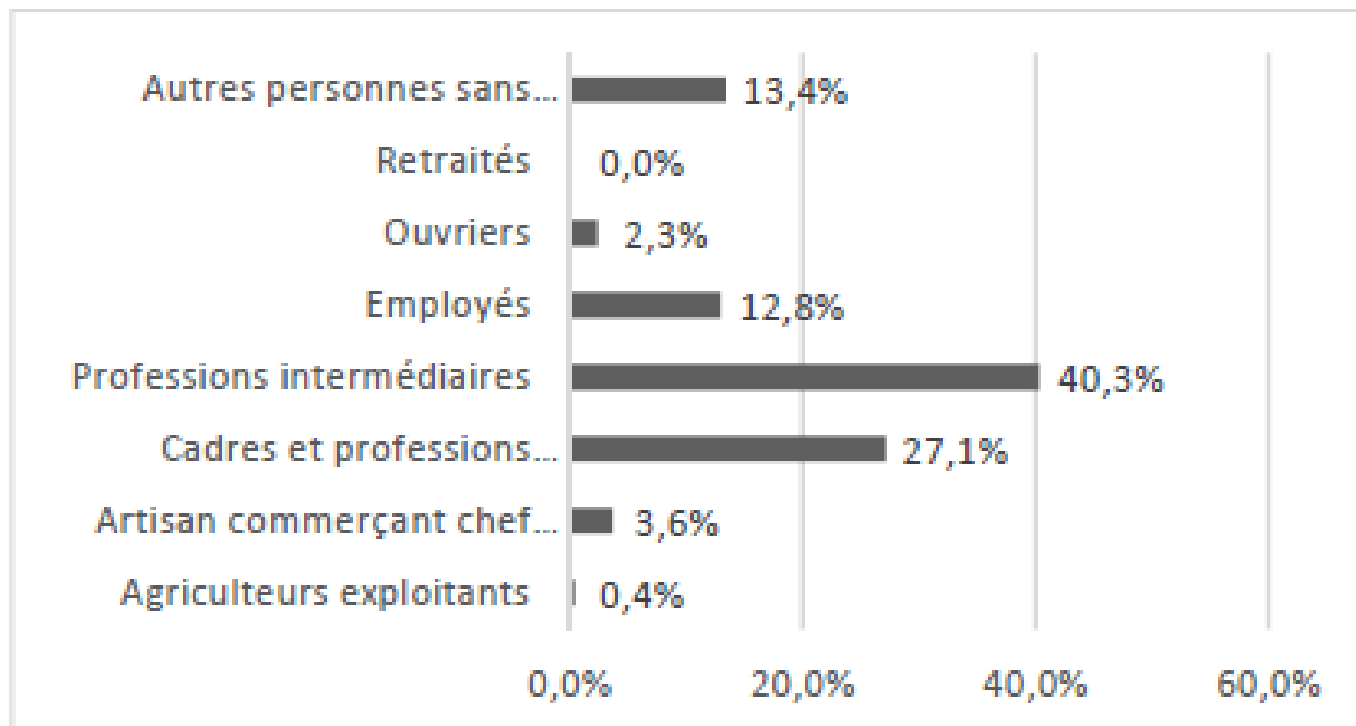
Graphique 2 : situation maritale des pratiquants de la pole dance
(Questionnaire Pole Dance – recueil d'informations, M. Potvain – 2019)

Pour ce qui est du statut marital, la répartition entre les catégories « En Concubinage », « Célibataire » et « Marié(e)/Pacsé(e) » est assez homogène. Chacun représente environ 30% des pratiquantes. Donc, 60% sont en couple, ce qui entre en adéquation avec la tranche d'âge majeure d'implication dans la pratique. Je ne ferais pas de parallèle avec l'aspect érotique que peut revêtir la pole dance et le lien que certains auteurs ont fait avec la vie de couple et la sexualité (Beauchamp, 2013; Hanna, 2010; Pedersen *et al.*, 2015; Pellizzer *et al.*, 2016) car dans mon étude, cet aspect est ressorti de façon hétérogène et sporadique dans le discours des participantes et n'a pas encore fait l'objet d'une étude approfondie. Cependant, à ce sujet, l'étude réalisée par Mia Pellizzer, Marika Tiggermann et Levina Clark *Enjoyment of Sexualisation and Positive Body Image in Recreational Pole Dancers and University Students*, apporte des éléments de réponses fort intéressants.



Graphique 3 : nombre d'enfants des pratiquants de la pole dance
(Questionnaire pole dance – recueil d'informations, M. Potvain – 2019).

La majorité des poleuses enquêtées sont sans enfant, au total 67,7%. Un peu plus d'un quart de la population a un ou deux enfants soit 28,4% de la population. Seulement 4% ont trois enfants ou plus. Plusieurs hypothèses peuvent ici être avancées en ce qui concerne cet état de fait. Nous pouvons supposer tout d'abord que pour les femmes, l'identité maternelle et l'identité de poleuse n'entrent pas toujours en adéquation. En effet, la recherche de sensualité, souvent rattachée à la pole dance, entrerait en conflit avec la féminité construite sur l'image maternelle, ramenant à la dualité « maternité/sexualité » (Beauchamp 2013, p. 109). Mais pour la plupart des pratiquantes que j'ai interrogées, il n'existe pas d'incompatibilité entre ces deux identités féminines, comme l'explique Laurence, 39 ans : « Être maman, ça n'empêche en rien de vouloir être jolie et sexy parfois », à l'instar de Chloé 41 ans : « Être une maman poleuse ça me plaît ! Le seul problème... ça demande juste de l'organisation avec les enfants, comme quand je fais mon jogging, parfois mon mari les garde, parfois ma mère... on essaie de trouver un moyen ». L'organisation spécifique que requiert le fait de s'octroyer une plage horaire pour ses loisirs en étant mère est souvent un frein à tout type d'activité. De plus, cela peut entraîner un double investissement financier : la garde des enfants et le cours de sport (dont le coût est assez élevé). Un autre élément à prendre en compte est le statut socio-professionnel des familles.



Graphique 4 : Statut socioprofessionnel des pratiquants de la pole dance
(Questionnaire Pole Dance – Recueil d’informations, M. Potvain – 2019).

Nous voyons se dégager de ce graphique une majorité de professions intermédiaires (40,3%) et de cadres et professions intellectuelles supérieures (27,1%), soit des personnes ayant au minimum un Bac+3. De plus, l’enquête « Pratique Physique et Sportive 2010 » menée par Brice Lefevre et Patrick Thiery (Dujol, 2016), révèle que la pratique d’une activité physique ou sportive est fortement corrélée au profil social. En effet, « Les cadres et professions intermédiaires, les personnes ayant un niveau de diplôme équivalent au bac ou plus et les personnes aux revenus les plus élevés avaient des taux de pratique (pourcentage de personnes qui déclarent pratiquer une activité physique) plus élevés que les personnes à revenus plus faibles. » (Vuillemin, 2012). La pratique de la pole dance s’ancre dans ce même type de logique et met en évidence les inégalités sociales qui s’ancrent dans les pratiques d’activités de loisirs. Mais comme nous allons le voir, l’aspect financier [10] est loin d’être le seul élément expliquant que la pole dance soit peu pratiquée par les classes populaires.

III. Stéréotypes sociaux, Stéréotypes de genre et appropriation de la pratique.

« Un sport a d’autant plus de chance d’être adopté par les membres d’une classe sociale qu’il ne contredit pas le rapport au corps dans ce qu’il a de plus profond et de plus profondément inconscient, c’est à dire le schéma corporel en tant que dépositaire de toute une vision du monde social, de toute une philosophie de la personne et du corps propre » (Bourdieu, 1979). Comme nous l’avons vu précédemment, les pratiquantes de la pole dance sont majoritairement des femmes entre 20 et 35 ans, issues d’un milieu social moyen à aisé et d’après les observations réalisées par certains auteurs, majoritairement issues de la population blanche (Bahri, 2012; Beauchamp, 2013; Holland, 2010). Pour les poleuses que j’ai interrogées, la pratique de ce sport n’entre pas en contradiction avec une identité féminine respectable qu’elles assument et développent, à travers le travail du corps. Pourtant, nous pourrions penser que la pole dance, toujours rattachée au striptease, représentée

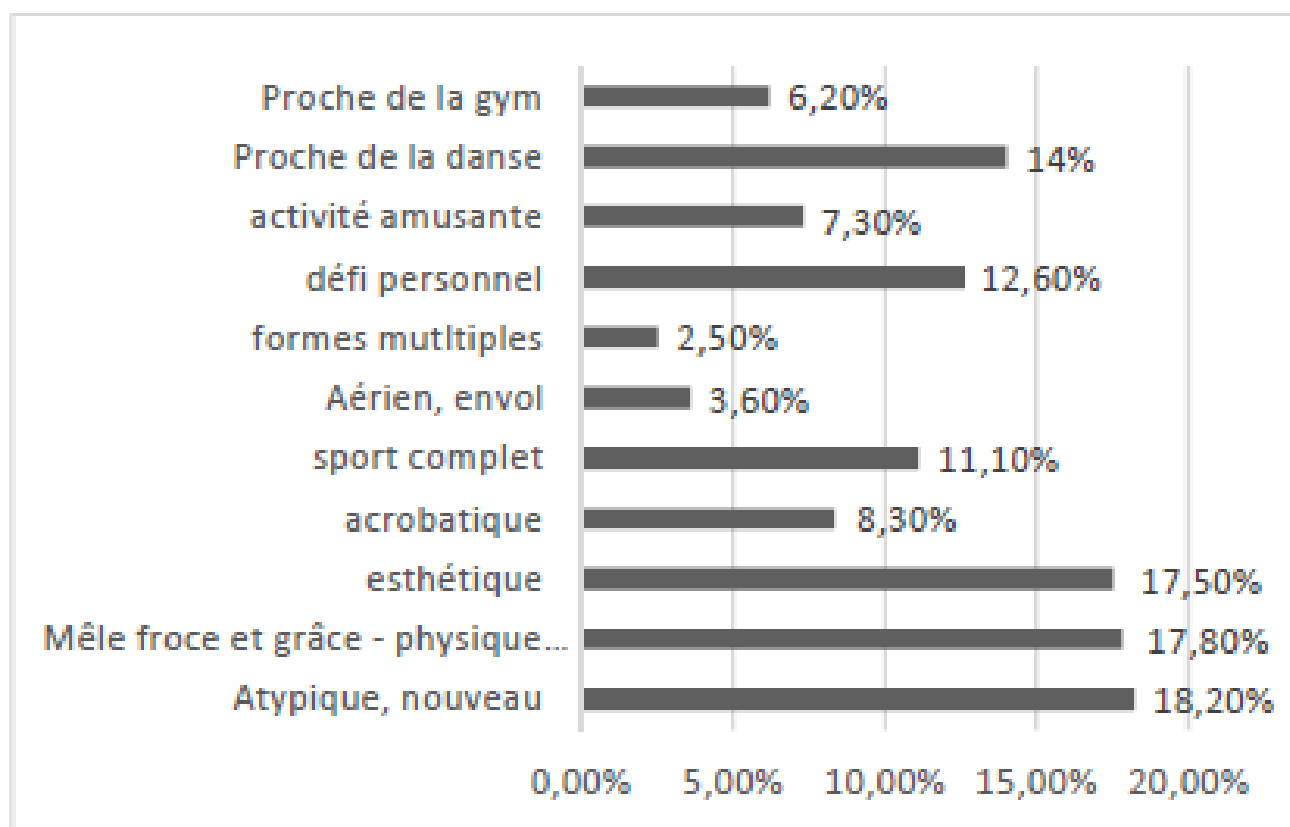
comme une activité de subsistance et réservée aux classes défavorisées, entrerait en contradiction avec le rapport au corps qu'entretenaient les femmes de milieux favorisés. Or, il n'en est rien. Ces dernières réinvestissent une pratique issue des bars de striptease et, pour échapper aux accusations de vulgarité, vont construire leur pratique à travers l'utilisation respectable de leurs corps et des attributs féminins. La notion de contrôle va ici avoir un rôle primordial. Il y a donc une différenciation qui se met en place entre la pole dance récréative et la pole dance des bars, à travers un processus de distinction des classes supérieures qui s'appuient sur la mise en exergue d'une sexualisation du corps contrôlée, voire niée (Featherstone 2006, p. 171). Il est à se demander, d'ailleurs, si la pratique considérée plus respectable des poleuses sportives permet d'éviter de percevoir le corps des femmes comme vulgaire ou si le corps, considéré plus respectable, de ces femmes permet d'éviter de percevoir la pratique comme vulgaire. Toujours est-il que le contrôle, considéré comme le propre des classes supérieures, permet de faire d'une activité emblématique de l'immoralité des classes inférieures, une pratique légitime, dès lors qu'elle est adoptée par les individus considérés comme ayant la capacité de s'autoréguler : « *What was projected onto one group (the working-class) as the site of the immoral and dangerous is now re-valued when it become[s] attached to another group (the middle-class) as exciting, new and interesting* » (Skeggs 2013, p. 105).

Les femmes peuvent donc se permettre de pratiquer cette activité sans crainte pour leur réputation car elle est reconfigurée en pratique permettant un apprentissage du contrôle du corps et de son pouvoir d'attraction. En effet, pour certaines poleuses, la pole dance permet aussi de parfaire leurs aptitudes de séduction, activité dans laquelle elles se revendiquent, aujourd'hui, actives et non plus passives, dans un mouvement de résistance aux schèmes patriarcaux. Elles bénéficient donc d'un « *empowerment* » au sens d'autonomisation, d'« *encapacitation* » et de capacité d'auto-détermination (Braizaz & Couvry, 2019; Holland, 2010). L'*empowerment* suppose l'acquisition d'un « *pouvoir d'agir* » (Bacqué & Biewener, 2013) qui se manifeste ici via l'instillation de la dimension de respectabilité dans la pole dance, par le contrôle de sa dimension sexy et la définition de ces femmes en tant que séductrices actives. À contrario, les travailleuses du sexe demeureraient ancrées dans la vulgarité et la passivité. Pourquoi les danseuses des bars ne sont-elles pas considérées comme prenant part à cet *empowerment* ? Tout d'abord parce qu'il est considéré que leurs prestations visent à satisfaire les plaisirs masculins, là où les poleuses de loisir désirent évacuer la présence des hommes, revendiquant pratiquer pour elles-mêmes, leur propre plaisir, dans des entre-soi féminins. Ceci est aussi lié au sens de la transaction économique. Payer/être payé, définit une forme d'être passif. Là où les poleuses de loisir payent pour pratiquer, les stripteaseuses sont payées et dans une société capitaliste, le pouvoir appartient à celui qui domine la transaction financière (Bahri, 2012). En réalité, il s'agit d'une vision étriquée et dichotomique fallacieuse, qui ne fait que majorer la stigmatisation des travailleuses de la nuit, tout en laissant planer le doute sur l'identité de ces femmes « *respectables* » qui s'acoquineraient grâce à une pratique encore mal vue et mal connue. Les poleuses ont conscience de l'aura de suspicion qui pèse sur elles, mais elles s'octroient le droit de s'adonner à la pole dance dans un environnement clos, sécuritaires et très majoritairement féminin où la séduction se fait plutôt dans une homo- voire, auto-sexualité. Les hommes en sont partiellement exclus de façon relativement inconsciente [11] et là, dans cet espace, les femmes cherchent à renouer avec leurs corps, à se faire plaisir, à se plaire. Il demeure cependant que cet *empowerment* qui a cours par la transgression de normes patriarcales (par l'exclusion des hommes dans le processus de sexualisation et la construction de femmes actives), ne semble s'axer que sur le travail du corps dans une vision hétérosexuellement normée. Selon certains auteurs, la pole dance serait un moyen privilégié de majoration du contrôle social qui s'opèrerait par l'intériorisation des normes patriarcales, s'inscrivant dans le corps et menant à l'auto-objectivation sexuelle (Gill, 2008; Levy, 2007; Whitehead & Kurz, 2009). Mais il faut porter notre attention sur un élément souvent oublié dans les études déjà menées sur la pole dance : il ne s'agit pas d'une population homogène dans le sens où tous ne poussent pas les portes des studios pour les mêmes raisons. N'oublions pas que nous avons défini une population majoritaire mais pas exclusive. Le risque est ici de créer des clivages en ne considérant pas l'hétérogénéité des polers. Il faudrait prendre en compte les implications particulières de la pratique de la pole dance pour les

hommes, pour les femmes des classes défavorisée ou encore des minorités ethniques et sexuelles, notamment homosexuelles [12], pour qui le poids socioculturel peut avoir un impact important. Pour cela d'autres études doivent être menées.

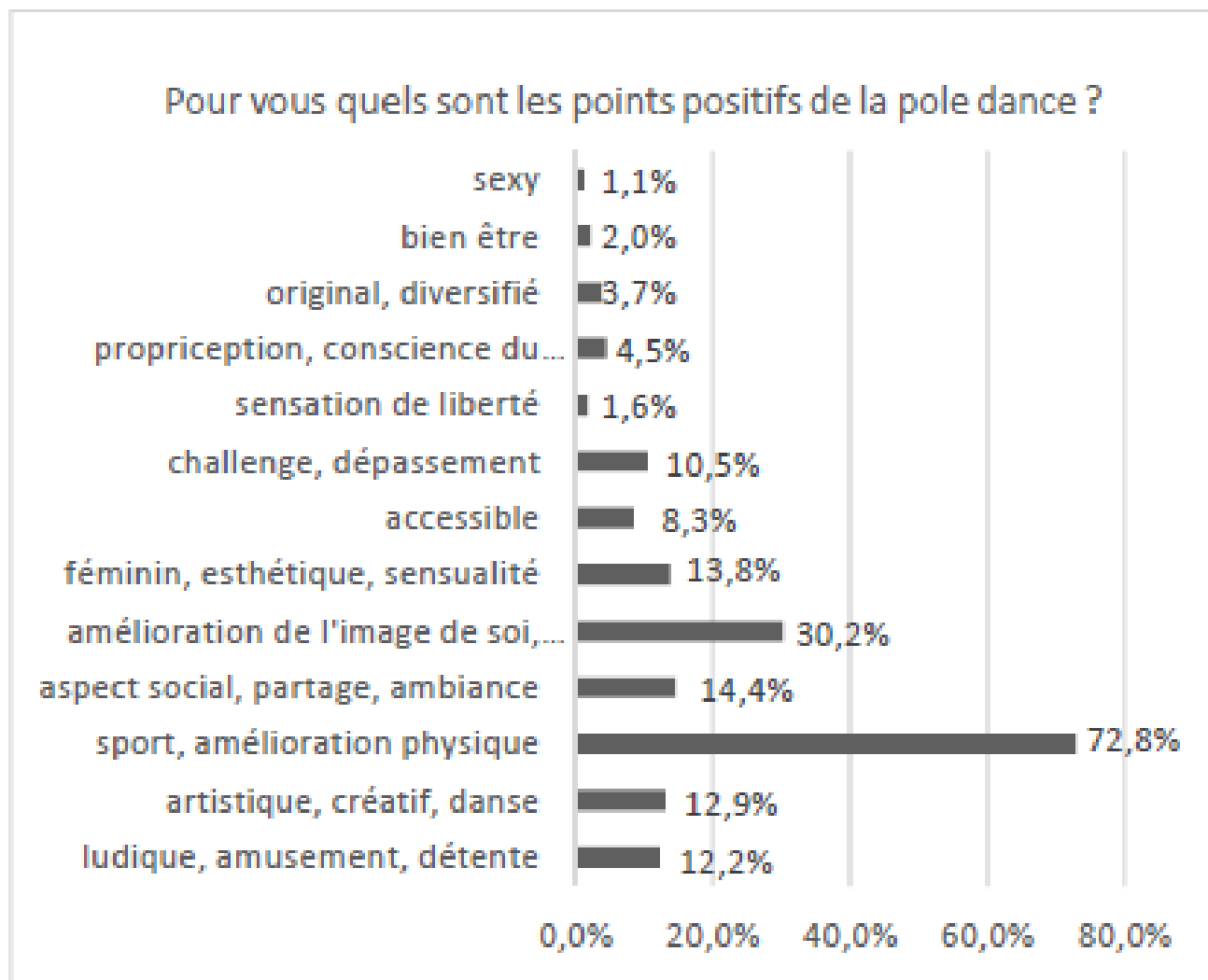
IV. Pourquoi faire de la pole dance ?

Quelles sont les motivations des poleuses ? Il s'agissait de l'une des questions de l'enquête quantitative par questionnaire. Cette interrogation permet de mieux comprendre la façon dont la pole dance récréative se construit.



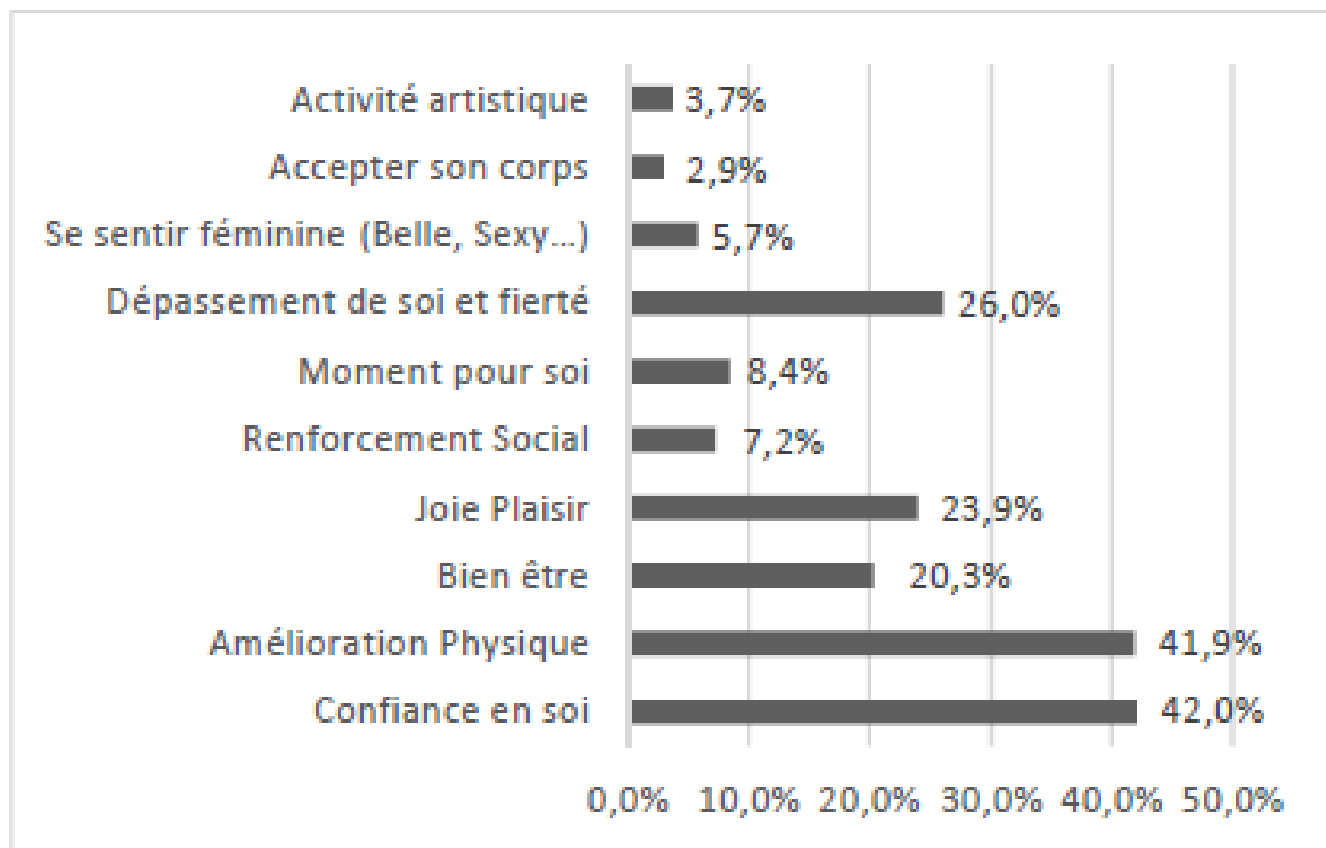
*Graphique 5 : Motivation des polers dans le choix de cette activité
(Questionnaire Pole Dance – recueil d'informations, M. Potvain – 2019).*

Trois éléments ressortent de façon quasi-paritaire : le côté esthétique de la pole, le mélange des genres permis par l'utilisation d'aptitudes physiques et artistiques aussi rattachées à des propriétés masculines (la force) et féminines (la grâce) par les participantes. Il y a enfin l'attrait de la nouveauté, de l'atypique. L'aspect de défi que représente la pratique apparaît en cinquième position. Ce défi est à la fois physique (réaliser des mouvements impressionnants et athlétiques) et psychologique : dépasser ses peurs, ses appréhensions. Le fait qu'il s'agisse d'un sport considéré complet, c'est-à-dire faisant travailler l'ensemble des muscles du corps tout en conservant et travaillant la souplesse est un élément essentiel, souvent abordé lors des entretiens. Il est important de noter que les motivations premières ne sont pas forcément sportives. En revanche, lorsque nous questionnons les poleuses sur les points positifs inhérents à la pole dance, c'est son aspect sportif et les améliorations physiques permises par la pratique qui ressortent en majorité absolue.



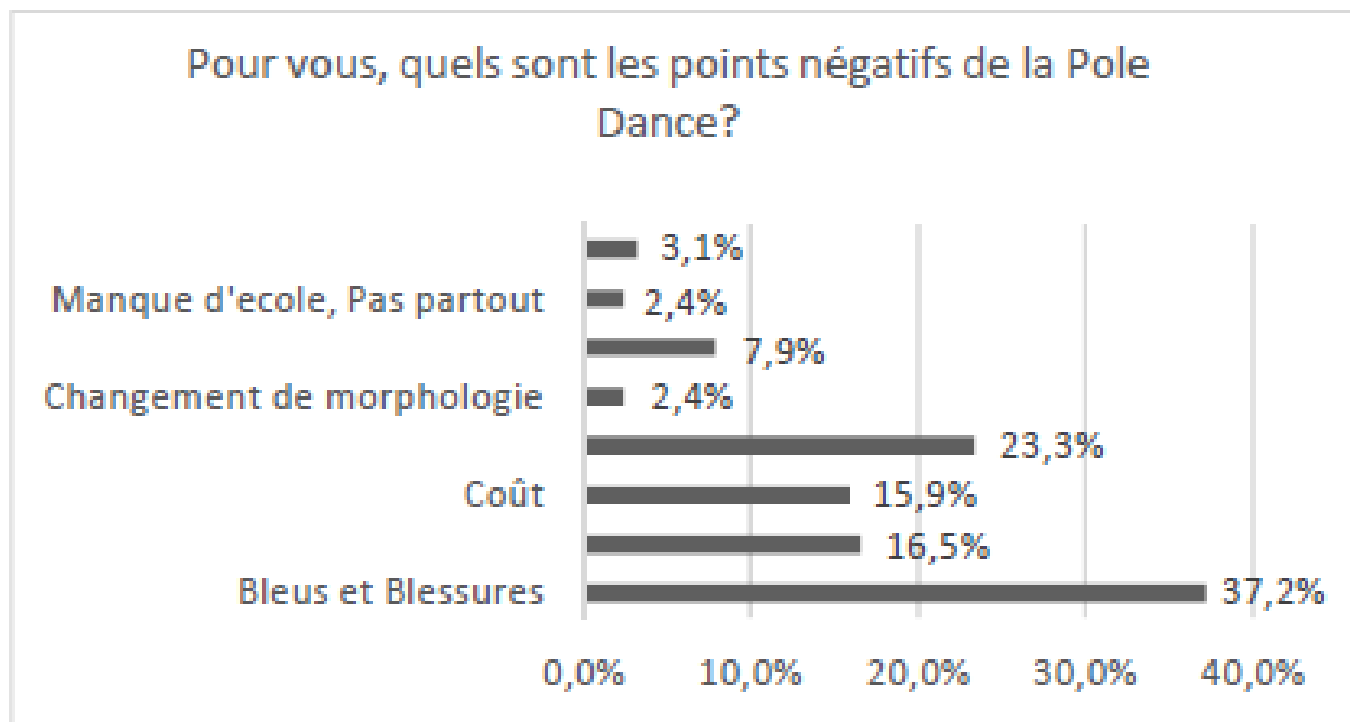
Graphique 6 : Points positifs inhérents à la pratique de la pole dance
(Questionnaire Pole Dance – recueil d'informations, M. Potvain – 2019).

Ces améliorations physiques sont, dans les discours des poleuses interrogées, directement corrélées aux bénéfices psychologiques, avec l'amélioration de l'image de soi et un gain de confiance en soi. L'aspect social est le troisième élément positif ressortant. Les poleuses parlent de la bonne ambiance des cours, du sentiment d'appartenance à une communauté, d'une atmosphère de non-jugement. Une sorte de triade positive se dégage ici par le renforcement physique, psychologique et social. L'un des éléments également plébiscités par les poleuses est l'aspect féminin de la pratique (13,8%) qui prime sur son aspect artistique et ludique. Elles y voient un sens esthétique, un moyen d'exprimer ou d'apprendre la grâce et la sensualité, de réapprendre ce qu'elles définissent comme « féminin ». En revanche, lorsque la question est posée différemment, en s'axant sur ce que peut apporter la pratique de la pole dance, nous voyons les résultats se différencier.



Graphique 7 : Apports de la pratique de la pole dance (Questionnaire Pole Dance – recueil d’informations, M. Potvain – 2019).

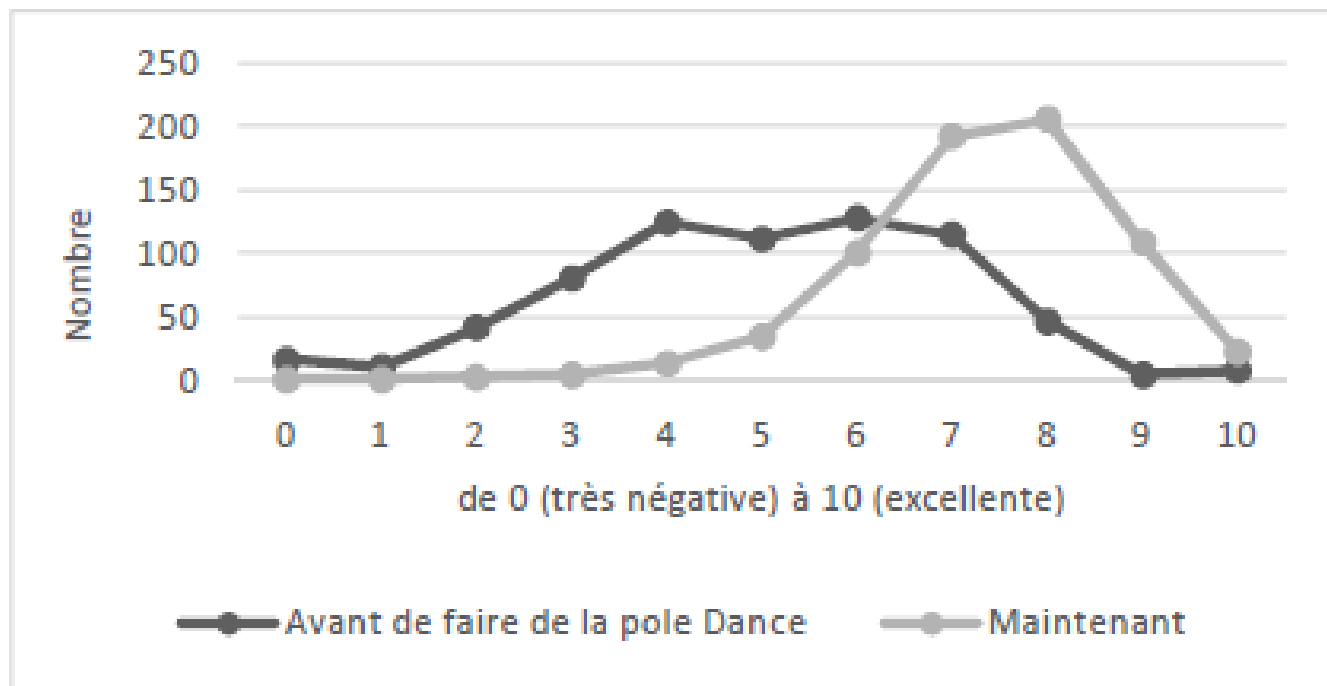
Nous voyons ici le parallèle s'établir entre les progrès physiques et la majoration de la confiance en soi. En revanche, l'aspect féminin de la pratique est relégué au second plan, faisant figure de bénéfice secondaire. L'aspect esthétique, très important dans les motivations initiales est presque passé sous silence. Il semblerait donc que contrairement à ce que nous avons vu précédemment, *l'empowerment* des femmes ne passe pas que par des considérations physiques corporelles mais aussi par le renforcement social et psychologique inhérent au groupe lui-même. Ainsi, lors des cours, la bienveillance ostentatoire des professeuses et des autres élèves permet un renforcement positif favorisant la prise de confiance en soi, non pas par les seuls progrès physiques mais aussi par le partage, l'aspect sécuritaire du milieu et la reconnaissance en tant que membre d'un groupe et la valorisation personnelle. En effet, les poleuses expliquent que l'espace du studio est propice aux confidences. Elles se livrent sur leurs réussites, leurs échecs, les difficultés rencontrées au quotidien. Elles s'autorisent à parler librement dans cet espace hors normes, presque extra-ordinaire, un espace non pas domestique mais domestiqué. Il était aussi nécessaire de questionner les points négatifs de la pratique.



Graphique 8 : Points négatifs de la pratique de la pole dance (Questionnaire pole dance – recueil d’informations, M. Potvain – 2019).

L’inconvénient le plus cité par les enquêtées est la fréquence des bleus et des blessures (37,2%). En effet, l’usage d’une pole en métal entraîne des frictions avec la peau, ce qui engendre des brûlures et des hématomes parfois importants. Ceci s’accompagne souvent de douleurs, citées dans 16,5% des cas. Mais le contact de la peau et du métal est ce qui permet au corps de tenir en apesanteur (c’est l’une des raisons expliquant que les pratiquantes soient peu vêtues) et ces douleurs sont inévitables. Elles vont donc être parfois endurées avec fierté, et les bleus arborés comme des preuves de combativité, de transcendance par le dépassement de la douleur. La marque devient alors un trophée (Holland, 2010; Yunjung & Sun-Yong, 2019). Le deuxième point négatif le plus cité est la mauvaise image de la pole dance. En effet, l’amalgame entre poleuse et stripteaseuse est encore prégnant dans la société et les réactions sont diverses. Certaines poleuses souffrent de ces clichés, lorsque d’autres y voient une occasion d’échanger et de faire connaître la discipline. Les réactions véhémentes ne proviennent pas que de l’extérieur de la communauté des polers. Dans un profond désir de rendre cette pratique acceptable et de la transformer en un sport légitime, certaines refusent la multitude de formes que peut prendre cette activité. L’aspect *exotic* est parfois déprécié, désavoué. Les discours concernant les poleuses des bars se durcissent aussi, et toute éventualité d’un rapprochement est automatiquement rejetée, construisant la pole dance sportive comme essentiellement différente. Cependant, comme le remarque Joanna C. Nicholas dans son étude sur les motivations des poleuses australiennes (Nicholas *et al.*, 2018), la construction en opposition au monde du striptease et les stigmatisations inhérentes à cette parenté tendent à renforcer le groupe. Un autre élément négatif cité est la transformation du corps. Le développement conséquent du haut du corps est déploré, en lien avec des représentations d’un corps féminin devant demeurer frêle. Avec la pole dance, les épaules s’élargissent et les bras se musclent, ce qui renvoie souvent à une image du corps masculine, virile (Louveau, 2004). Cependant, certaines poleuses en sont fières, constituant ces métamorphoses en preuves de leur force physique, de leur évolution, de leur *empowerment*.

Les transformations corporelles font aussi partie des éléments considérés positifs. Le travail physique et son impact sur le corps, tout comme le fait de se sentir belle, se sentir bien avec son corps, est un réel enjeu de la pole dance. Cette activité a d’ailleurs un impact important sur la façon dont les pratiquantes considèrent leur corps.



Graphique 9 : Comparaison en auto-évaluation de l'image que les pratiquantes ont de leur corps avant et après avoir débuté la pole dance (Questionnaire Pole Dance – recueil d'informations et INSEE, M. Potvain – 2019).

En effet, le sentiment de réussite éprouvé après chaque figure maîtrisée, la reconnaissance de l'exigence physique de la discipline, tout comme la transcendance de la douleur et le fait de se voir évoluer, leur permet de grandir avec leurs corps, en l'accompagnant et surtout en le considérant pleinement, alors que depuis quelques années, il était oublié, mis de côté.

Vu comme le premier lieu de soumission des femmes, elles ont évolué dans une forme de désincarnation avec les mouvements féministes de la deuxième vague (Froidevaux-Metterie, 2015). Aujourd'hui, elles se le réapproprient par différents biais et la pole dance en est un. En réalité les points négatifs majeurs touchent au corps et à l'image de la personne, remplaçant l'être incorporé au centre de la problématique de la pole dance. Les blessures s'apparentent à une perte d'intégrité corporelle, comme l'image négative parfois vécue comme une atteinte à l'identité, une perte d'intégrité sociale. Cette activité a un impact direct sur la façon dont les poleuses se voient, se conçoivent, se placent au sein du groupe, mais aussi de la société.

« Avant de faire de la pole, je me sentais mal... je parlais pas bien français, je me sentais grosse et je ne connaissais personne ici... je ne portais jamais de jupes avant, ni de legging. Et puis maintenant je m'en fiche... aujourd'hui mon corps est mon allié, il me permet de faire des choses incroyables sur la pole et puis j'ai des amis et en plus un travail avec les cours. » (Laurène, 37 ans, professeure de pole dance depuis cinq ans).

La pole dance semble avoir un effet encapacitant, redonnant la possibilité d'être, de sentir, de ressentir. Elle permet de favoriser de nouvelles relations sociales et des opportunités professionnelles. Souvent attirées par son aspect atypique, esthétique et impressionnant, une multitude de bénéfices secondaires semblent s'amonceler pour en faire un lieu de partage où les poleuses se sentent femmes et légitimes.

V. Un reflet des possibles féminins dans la société occidentale contemporaine

Comme nous l'avons vu, la pole dance est en cours d'institutionnalisation mais des résistances persistent. Le principal risque demeure qu'une trop grande rigidité dans les formes de pratique évacue son aspect ludique mais surtout subversif et revendicateur [13]. La pole dance serait inconvenante. Mais rappelons qu'initialement, tous les sports étaient inconvenants pour les femmes pour des raisons d'esthétique et de pudeur (Terret, 2016). Aujourd'hui quelques sports sont encore considérés inconvenants pour les femmes, notamment ceux qui forment un corps masculinisé (rugby, bodybuilding...). La pole dance n'ancre pas vraiment les femmes dans ce modèle viril. Elle les inscrit plutôt dans un modèle considéré socialement positif de « femme bel-objet » (Louveau, 2004). Mais là encore, le corps est trop dénudé ou trop érotisé. En vérité, la nudité est une fausse excuse, lorsque nous voyons les tenues de natation synchronisée, de gymnastique rythmique, ou encore d'athlétisme qui laissent nues les jambes et la taille. Aussi, nul ne s'offusque de voir dans les rues des publicités mettant en scène des femmes en maillot de bains. Ce qui pose problème serait la barre, celle qui rappelle les clubs de striptease, l'entre-soi masculin. La pole dance fait entrer sur la scène sociale à la fois les corps des femmes autrefois relégués au domaine privé familial et les milieux privés masculins. Pendant les cours de pole dance, les femmes utilisent certains codes de ces lieux de jouissance masculine pour leur propre jouissance. Les femmes envahissent tous les espaces : domestique, privé, public, mais aussi les lieux autrefois réservés aux hommes. Le sport peut permettre de catalyser des revendications protestataires. Ce que ces femmes revendiquent ? Ne plus être exclues d'aucun espace à cause de leur sexe. Il semblerait que pole dance et féminisme ne soient pas totalement incompatibles. Comme l'exprime Laurence, une poleuse de 39 ans : « *Je veux simplement exactement la même chose que ce qu'eux acquièrent en étant nés avec un pénis. Je ne vois pas en quoi faire de la pole ne pourrait pas aller dans ce sens* ».

La pole dance est une activité en soi mais aussi pour soi. Égoïste, elle semble ancrer les femmes dans un hédonisme non partagé où elles apprendraient à jouir de leurs corps, de leurs nouvelles capacités physiques. En apprenant à comprendre leurs corps, la pole dance leur permettrait de ressentir de la satisfaction personnelle. Les femmes se libèreraient ainsi de leur carcan corporel. Prison physique, prison psychologique mais aussi sociale, elles dépasseraient l'incompétence et la honte pour assumer leurs corps. Certes, souvent, les miroirs renvoient encore l'image imparfaite de cette enveloppe, mais en suspension, tournant autour de la barre, la chair ne se voit plus, elle se ressent. Une nouvelle corporéité pourrait se mettre en place. Le corps pourrait se vivre de l'intérieur, mais ceci demande un apprentissage parfois long et difficile. Un sentiment de fierté semble accompagner cette nouvelle éducation corporelle à laquelle pourrait s'adjoindre une redéfinition de soi. Certaines poleuses interrogées parlent de la pole dance comme une danse de couple mais dépourvue d'homme. En leur absence, elles apprendraient à ne plus se définir comme le sexe faible mais à s'auto-définir, presque indépendamment. En effet, la procréation médicalement assistée permet de fonder une famille sans hommes ou sans femmes. L'égalité entre les sexes vise à la déconstruction des rôles genrés. Les femmes sont des Hommes comme les autres. Aujourd'hui elles ont la possibilité non pas d'être seulement l'égal des hommes, mais de jouir des mêmes droits et devoirs tout en s'éprouvant femmes, en développant cette part de leur personnalité, sans pâtir d'une dépréciation, de sous-estimation, d'opprobre. La pole dance serait un moyen pour certaines de se sentir femmes et fortes à la fois, mais surtout de pouvoir développer des attributs dits féminins et demeurer respectées, se déshabiller et rester estimées. Certes la pole dance peut réactiver l'image de femmes considérées seulement pour leurs corps. Nous devrions même dire que le souci des femmes pour leur corps apparaît renforcé

dans la pratique de la pole dance car elle permet en plus une maîtrise et une conscience de leurs charmes. Il est à dire malgré tout que les poleuses semble se construire en s'appuyant principalement sur leur corps, mais il devient ressource, et même ressort de leur identité. Il pourrait s'agir ici d'une manœuvre d'auto-détermination, d'une recherche de soi, pour soi. Dans le cadre de la pratique récréative de la pole dance, nous pouvons supposer que les femmes ne sont plus seulement considérées pour leur corps mais elles se considèrent par leur corps. Oui, la pole dance risque de majorer la réification des femmes, mais aux vues des premières enquêtes réalisées, elles semblent en avoir tout à fait conscience, leur permettant d'y imposer des limites, notamment par leurs discours. Il n'apparaît pas pertinent de penser que les poleuses cherchent, par cette activité, à plaire ou à déplaire. Elles semblent surtout désirer s'émanciper, s'opposant au processus de désincarnation qui ne leur permettrait qu'un accès restreint à leur potentiel. Longtemps considérées seulement par leur enveloppe charnelle, les femmes s'investissent dans un mouvement de réconciliation entre ce corps et leur esprit. En se réappropriant leur corps et en le liant intimement à leur esprit, il n'est plus à disposition, il n'est plus aliéné, il est vécu, reconsidéré.

La pole dance est une pratique corporelle esthétique et sportive qui, par la réactivation de certains éléments relevant du stéréotype permet de questionner aujourd'hui la société occidentale moderne. Elle pose la question de la place des femmes dans une société qui se reconfigure à la fois en termes d'égalité entre les sexes mais aussi de nouvelles conceptions des notions de genre. Par la cultivation de son aspect sportif masculinisé, la pole dance tente de s'affranchir des limites imposées par son aspect érotique féminisé. Cependant, loin d'enfermer le féminin moderne dans une éternelle impuissance, elle semble tenter de lui apporter de nouvelles formes. Plus performante, elle repousse les capacités du corps à l'effort mais aussi du corps comme outils de représentation. La pole dance ouvre sur les questions de performance physique mais aussi de performance de genre, de soi. Les femmes sont particulièrement soumises à ce caractère de représentation, leur corps faisant sans cesse l'objet d'évaluation. Certes, la vue d'un corps à demi nu sur la barre va renforcer cette soumission au regard, mais à travers cette pratique, le regard est appelé, interpellé. C'est une injonction à la visibilité. Le corps est présenté, projeté, il s'élançait, enlace la barre et se contorsionne. La pole dance peut donc aussi questionner cette forme de mise en scène de soi comme un acte de performance au sens théâtral (Féral, 2013). Que signifie finalement faire de la pole dance ? Ce n'est ni rentrer ni sortir du rang. La pole dance peut être envisagée comme un témoin de la réorganisation des rapports de et au genre. Elle s'ancre dans une vision stéréotypée et réutilise les critères de masculinité et de féminité hégémoniques communs à chacun, pour finalement recréer quelque chose d'autre. A la manière de Mimi Schippers, nous pourrions parler d'une reformation par syncrétisme de féminités paria, indésirées mais malgré tout désirables. Des féminités qui empruntent des traits à la masculinité sans pour autant renier leurs atouts féminins, voire en les surexploitant. Cela peut-il permettre de soustraire les femmes aux présupposés affublant leurs corps ? Cela peut-il les faire quitter une gestuelle empêchée et limitée (Young, 1990) pour embrasser de nouvelles capacités ? Il semblerait que oui, à l'instar de toute activité physique. La pole dance a néanmoins ceci de spécial : elle ne néglige pas la capacité du féminin en y superposant du masculin. Elle permet, par sa nouveauté de recréer du mouvement et par là même de dresser le corps selon une éthique nouvelle moins dichotomique qu'adjuvante. Traits masculins et traits féminins vont se mêler dans des corps en mouvements : « Je ne suis ni homme ni femme quand je fais de la barre », disait Nicolas Casanova, un poleur de renom, à la philosophe Aude-Emmanuelle Hoareau (2017). La pratique de la pole dance va donc avoir cette double action paradoxale de rigidifier des groupes dans des appréhensions genrées prédéfinies fortes, tout en permettant, par de l'expérimentation individuelle d'explorer des manières de les entremêler pour en sortir une pratique hybride, personnelle. Elle permet de façonner ou refaçonner des identités.

Grâce à l'approche globalisante de l'enquête quantitative et aux nuances apportées à la fois par les discours des polers et l'expérience de terrain, il devient plus aisé de discerner que les polers, bien que revendiquant former une communauté, se définissent encore aujourd'hui de façon hétérogène. Sport,

art du spectacle, érotisme, danse, outils d'expression, la pole dance met en avant finalement ce à quoi aspirent les hommes et les femmes qui cherchent de nouvelles activités. A l'instar des sports de glisses, la pole dance vient proposer une nouvelle offre, un loisir qui permet l'expérimentation de ses limites corporelles, personnelles et sociales. Elle crée un nouveau réseau et figure un espace permissif. Le choix est donné par la façon de pratiquer. Il est possible de décider ce que chacun veut cultiver et montrer. La pole dance permet de créer des groupes, aux normes et valeurs partagées. Elle est marquée du sceau de la transgression presque malgré elle mais les pratiquantes, tout en tentant de s'en défaire en jouant, apprennent à l'utiliser afin de se (re)définir. La pratique de la pole dance peut donc marquer une étape dans la quête identitaire de chacun, permettant de questionner ses propres capacités mais aussi le rapport à soi-même, aux autres et au genre.

Marie Potvain

Centre d'Anthropologie culturelle et sociale (CANTHEL)
Université Paris Descartes

Bibliographie

Acéti, M. (2018). « Corps et controverse autour d'une barre de pole dance : entre vice et vertu ». In M. Aceti, Ch. Jaccoud & L. Tissot (Eds). *Faire corps. Temps, lieux et gens*, Neufchâtel, Alphil, pp. 191-216.

Bacqué, M-H, et Biewener C. (2013). « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? » *Idées économiques et sociales*, 173(3), pp. 25-32.

Bahri, J. (2012). « 'Fun, Fitness, Fantasy' : Consuming Pole Dancing Classes as an 'Empowering' Gendered Leisure Practice ». *University of Manitoba* 30, pp. 1-11.

Beauchamp, V. (2013). *La recherche de « sexiness » chez les adeptes de pole-fitness : une étude de terrain montréalais*. Mémoire. Département de sociologie Faculté des Arts et des Sciences, Université de Montréal.

Bohuon, A., et Quin G.. (2012). « Quand sport et féminité ne font pas bon ménage... » *Le sociographe*, 38(2), pp. 23-30.

Bourdieu, P. (1979). *La Distinction : Critique sociale du jugement*. Paris, Minuit.

Braizaz, M. et Couvry, C. (2019). « Séminaire – Séance n°11 – Beauté et Empowerment ». *Corps et Beauté*. <https://corpsbeaute.hypotheses.org/1050> (<https://corpsbeaute.hypotheses.org/1050>) (11 janvier 2020).

Cogérino, G., et Mansey. M. (2010). « Image du corps, idéal corporel et féminité hégémonique chez les enseignantes d'EPS ». *Tréma*, 32, pp. 95-110.

Collinet, C. (2002). Le sport dans la sociologie française. *L'Année sociologique*, 52(2), pp. 269-95.

Connell, R. W. (1995). *Masculinities*. Berkeley, University of California Press.

Dale, J-P. (2013). « The Future of Pole Dance ». *The Australasian Journal of Popular Culture* 2(3), pp. 381-96.

Dujol, J-B. (2016). *La pratique des activités physiques et sportives en France. Résultats de l'enquête menée en 2010 par le ministère en charge des Sports et l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance*. Paris, Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, INSEP.

Featherstone, M. (2006). « The Body in Consumer Culture ». In D. Clarke, M. Doel & K. Housiaux (Eds.). *The Consumption Reader*, Routledge, pp. 170-96.

Féral, J. (2013). « De la performance à la performativité ». *Communications* 92, pp. 205-18.

Froidevaux-Metterie, C. (2015). *La révolution du féminin*. Paris, Gallimard.

Galibert, C. (2018). *Petit manuel du genre à l'usage de toutes les générations*. Paris, Presses Universitaires de Grenoble.

Gill, R. (2008). « Empowerment/Sexism: Figuring Female Agency in Contemporary Advertising ». *Feminism and Psychology* 18(1), pp. 35-60.

Hanna, J-L. (2010). « Dance and Sexuality: Many Moves ». *Journal of Sex Research* 47(2-3), pp. 212-41.

Hoareau, A-E. (2017). *Pole dance philosophie*. Paris, Edilivre.

Holland, S. (2010). *Pole Dancing, Empowerment and Embodiment*. Basingstoke, Palgrave Macmillan.

Levy, A. (2007). *Les nouvelles salopes. Les femmes et l'essor de la culture porno*. Paris, Tournon.

Louveau, C. (2004). « Sexuation du travail sportif et construction sociale de la féminité ». *Cahiers du Genre* 1(36) pp. 1- 22.

Nicholas, J-C. et al. (2018). « 'It's Our Little Secret ... an in-Group, Where Everyone's in' : Females' Motives for Participation in a Stigmatized Form of Physical Activity ». *Psychology of Sport and Exercise* 36, pp. 104-13.

Pedersen, C., Champion A., Hesse, C. et Lewis B. (2015). « A Question of Deviancy: Comparing Exotic Dancers and Female University Students ». *Sexuality & Culture* 19(4), pp. 800-815.

Pellizzer, M., Tiggemann, M. et Clark, L. (2016). « Enjoyment of Sexualisation and Positive Body Image in Recreational Pole Dancers and University Students ». *Sex Roles* 74(1), pp. 35-45.

Potvain, M. (2019). *Une activité au(x) féminin(s) : Quand corps et genre s'emmêlent Une étude de la pratique récréative de la Pole Dance en France*. Mémoire. Département d'Anthropologie. Université Paris Descartes, Paris V.

Schippers, M. (2007). « Recovering the Feminine Other : Masculinity, Femininity, and Gender Hegemony ». *Theory and Society* 36(1), pp. 85-102.

Skeggs, B. (2013). *Class, Self, Culture*. New York: Routledge.

Terret, T. (2016). *Histoire du sport*. Paris, Presses universitaires de France.

Vuillemin, A. (2012). « Position socioéconomique, activité physique et sédentarité ». In *Inégalités sociales de santé en lien avec l'alimentation et l'activité physique*, Expertise Collective, INSERM, pp. 189-200.

Welzer-Lang, D. (2017). *Cours : genre, sociologie, Les hommes, les femmes et les autres : les identités sexuées et sexuelles*. Note de cours, Université Toulouse Le Mirail.

Whitehead, K, et Kurz, T. (2009). « 'Empowerment' and the Pole: A Discursive Investigation of the Reinvention of Pole Dancing as a Recreational Activity ». *Feminism and Psychology* 19(2), pp. 224-44.

Young, I-M. (1990). *Throwing Like a Girl: And Other Essays in Feminist Philosophy and Social Theory*. Bloomington: Indiana University Press.

Yunjung, Kim, et Kwon Sun-Yong. (2019). « 'I'm a Poler, and Proud of It' : South Korean Women's Managed Experiences in a Stigmatized Serious Leisure Activity ». *Social Science* 8(7), <https://www.mdpi.com/2076-0760/8/7/199> (<https://www.mdpi.com/2076-0760/8/7/199>).

Vidéo et enregistrements

Braizaz, M. et Couvry, C. (2019). « Séminaire – Séance n°11 – Beauté et Empowerment ». *Corps et Beauté*. <https://corpsbeaute.hypotheses.org/1050> (<https://corpsbeaute.hypotheses.org/1050>) (11 janvier 2020).

Lewkowicz, K. (2020). *Forte*. Comédie.

Scafaria, L. (2019). *Huslers*. Metropolitan FilmExport. biopic, drame.

Notes

[1] À la fois en termes d'égalité salariale, de lutte contre le sexisme et le harcèlement sexuel ou encore de libre disposition du corps.

[2] En Alabama, une loi interdisant l'avortement a été votée le 15 mai 2019, et seize États américains ont réformé leur législation en vue de la restriction des interruptions volontaires de grossesse.

[3] Par convention et selon l'usage dans les écoles de pole dance en France, les femmes pratiquant la pole dance seront ici désignées par le terme *poleuse(s)*, les hommes *poleur(s)* et lorsqu'il s'agit d'inclure les deux sexes de façon indéterminée, nous utiliserons le terme anglais *polers*.

[4] La case « autre » ne fut pas cochée, les participants tendent à se définir selon les catégories binaires de genre. D'où leur utilisation comme outils analytiques.

[5] Elle se décrit elle-même comme une ancienne « exotic dancer ».

[6] La pole dance est très présente en Europe, en Asie, en Océanie, en Amérique du Sud. D'après la fédération IPSF, la pole dance se pratique en tant qu'activité sportive dans plus de soixante pays. [Source : <http://www.polesports.org/federation-members/who-does-pole-sports/>] (<http://www.polesports.org/federation-members/who-does-pole-sports/>) le 02/07/2019.

[7] Il y a peu de figures sur la barre mais beaucoup de danse au sol ou autour, les mouvements sont plus sensuels et elle se pratique notamment avec des talons hauts à plateforme appelés « *Stiletto* », « *Pleasers* » ou « *Stripper shoes* » (Dale 2013, p. 387).

[8] Pour les hommes pratiquant la pole dance, le rapport à l'effémination est prégnant, allant jusqu'à la suspicion sur l'orientation sexuelle des poleurs, comme le souligne Samantha Hollande (2010) dans son étude. Dès lors que nous parlons de pratique de la pole dance par des hommes à des non pratiquants, la question d'une potentielle homosexualité est soulevée très souvent et cette fréquence se majore lorsque la durée de l'entretien augmente.

[9]La pole dance mêle le travail de la force, de la souplesse, de l'équilibre, la fluidité du mouvement, l'enchaînement de figures acrobatiques sur la barre mais aussi au sol, souvent dans une chorégraphie en musique et mise en scène. Les participants apprennent aussi la réalisation d'équilibres, sauts et saltos.

[10]Défini comme un point négatif de la pratique pour 16% de la population.

[11]Les hommes en tant que sexe opposé sont peu représentés. Beaucoup de polers décrivent une forme de déssexualisation des rôles lors des cours, d'homogénéisation par assimilation en tant que pair et non homme ou femme. Pour ce faire, les hommes sont d'abord supposés homosexuels par les participantes. Cependant, s'il est fait preuve de leur hétérosexualité, des mécanismes de séduction ou inversement de retenue par pudeur se développent d'après l'expérience des polers interrogés.

[12]En cela, la surexposition du caractère potentiellement gay des poleurs mais l'invisibilisation complète du lesbianisme chez les poleuses est assez parlant.

[13]Au même titre que pour la plupart des sports de glisse érigés dans un esprit de « fun » et de contradiction des normes par leur auto-régulation et auto-organisation. (Collinet, 2002).

Publié par institutsocioeconomique

[Voir tous les articles par institutsocioeconomique](#)



Ce site utilise Akismet pour réduire les indésirables. [En savoir plus sur la façon dont les données de vos commentaires sont traitées.](#)

[PROPULSÉ PAR WORDPRESS.COM.](#)